



Bulletin municipal n°44-août 2015

FÊTE SAINT-ROCH 21 AU 24 AOUT AU STADE MUNICIPAL



FEU D'ARTIFICE DIMANCHE SOIR - 22h30

FETE ST ROCH



Programme détaillé en
page 12
Nouveautés cette année :
animation trompes de
chasse et lâcher de
ballons!

MA COMMUNE MA SANTÉ

15 septembre 2015
à 18h, salle des fêtes
Réunion publique



Renseignements en page 4

PLAN LOCAL D'URBANISME

24 septembre 2015
à 19h45, salle des fêtes

Réunion publique de
concertation
Animée par le bureau d'études
Urbanhymns
Renseignements en page 6

QUEYRAC

fête de la Saint Roch

21 au 24 août 2015

VENDREDI

Concours de **BELOTE** 21 h Salle des fêtes
TROMPES de CHASSE 20 h 15 Église

SAMEDI

Au stade **FÊTE FORAINE - VIDE GRENIER -
VIEUX TRACTEURS et VOITURES - BALADE À PONEY - PÉTANQUE**
RESTAURATION: grillades midi et repas soir (jambon braisé 15 €)
Au bourg **BALL TRAP**

DIMANCHE

Au bourg **COURSE PÉDESTRE 10 h - BALL TRAP**
Au stade **FÊTE FORAINE - PÉTANQUE - FANFARE -
MARCHÉ NOCTURNE – LACHER DE BALLONS –
FEU D'ARTIFICE**

LUNDI

Au bourg **concours de BELOTE 9 h**
BALL TRAP (coupe communale le matin)

LE MOT DU MAIRE

La fête de la musique a rencontré un vif succès. Vous êtes venus nombreux partager ce moment festif sur la place de notre village. Je tiens à vous en remercier. Je remercie aussi, les associations queyracaises, leurs bénévoles qui se sont unis avec le soutien de la municipalité pour vous proposer cette animation dynamique. Quelques chantiers ont été entrepris, les deux totems sont maintenant en place!

Afin de sécuriser l'arrêt de bus de Larnac, des panneaux d'agglomération ont été posés aux entrées des hameaux.

La réfection du chemin du Moulin est terminée. C'est une dépense importante pour le budget communal (86 584.15€ T.T.C.).

Le programme de plateaux ralentisseurs aux entrées principales de la commune ne pourra pas se faire en 2015. En effet, une réglementation plus rigoureuse sur les routes départementales et un changement de lieu demandé par des riverains mécontents ont engendré des surcoûts importants. L'étude s'oriente plutôt vers des ralentisseurs moins coûteux de type écluse ou double écluse.

Le nouvel aménagement de l'entrée de l'école devrait se faire cet automne. Un bus scolaire est en cours d'acquisition. Les nouvelles normes applicables auraient engendré trop de frais sur le bus actuel.

Depuis le 1er juillet, l'Etat ne souhaitant plus financer l'instruction des dossiers d'urbanisme, la D.D.T.M. n'intervient plus. Un nouveau service instructeur a été créé au sein de notre Communauté de Communes. Les demandes et dépôts de dossiers se font toujours en mairie.

Quelques départs de feux ont eu lieu sur notre commune, je vous demande la plus grande vigilance.

La date de notre fête locale St Roch approche. Elle aura lieu cette année encore sur le stade.

Le programme complet se trouve au verso de ce bulletin.

Nos associations communales vous y attendent nombreux. Votre présence sera un bel hommage et récompensera tout le travail accompli par les bénévoles.

En vous souhaitant une belle fin d'été.

Le Maire.

Véronique CHAMBAUD

—oOo—

Les scouts de l'Association Parisienne, ont été accueillies au château Saint-Roch pendant une semaine. Ces demoiselles ont accompagné les cigales et le hibou du parc, pour le plus grand bonheur des propriétaires M. et Mme DURAND et de Mme CHAMBAUD, Maire, qui est venue leur souhaiter un bon séjour.



Direction de la publication :

Mme Véronique CHAMBAUD.

Dépôt légal :

A parution.

Imprimerie :

Par nos soins.

Secrétaires de rédaction :

Mme Marylène BARBIN
et le secrétariat de mairie.

Comité de rédaction :

La commission communication

N° ISSN :

1291.2247

Tirage :

750

SOMMAIRE

Mot du Maire
Etat Civil
Informations municipales
Vie pratique
Code de la route
-environnement
Ecole
Jeunesse
Vie associative
Programme fête St Roch

RETOUR EN IMAGES SUR LA KERMESSE—19 JUIN 2015



LOS BEILH PEYROS DU CAYRAC :

Visites de l'église St Hilaire et de la chapelle St Roch à Lescapon pour les journées du patrimoine : le samedi 19 septembre de 14h30 à 18h et le dimanche de 14h30 à 18h.

Les adhérents, le bureau vous souhaitent de bonnes vacances.

Mme Pilar GOTORBE - 05 56 59 80 85.



A.C.C.A :

L'A.C.C.A. a tenu son Assemblée générale le dimanche 17 mai, 26 chasseurs ont participé à cette réunion.

Nous constatons une nouvelle baisse du nombre de permis : 2013/2014=141 permis, 2014/2015=126 permis. Cette baisse se répercute sur le nombre de cartes de chasse vendues, ce qui engendre une chute des recettes, malgré cela, nous n'augmenterons pas le prix des cartes pour la saison 2015/2016.

Nous avons lâché le 18 juillet : 10 compagnies de faisandeaux. Merci de ne pas laisser divaguer vos chiens.

Les dates des prochains lâchers seront communiquées lors de l'achat de la carte de chasse.

La vente de ces cartes aura lieu les samedis 5 et 12 septembre à la Salle Polyvalente de la Commune, à cette occasion nous remettrons à chaque chasseur une copie du règlement de

chasse et du règlement intérieur.

Nous vous attendons nombreux au ball-trap durant les 3 jours de la fête de la St ROCH et surtout le lundi 24 août à 11h00 pour tirer la Coupe Communale.

Lors de l'élection du tiers sortant, aucune candidature n'ayant été déposée, le bureau a été reconduit pour 2 ans.

Président : Jean-Pierre COUDOUIN

Vice-Président : Joël MUSSET

Secrétaire : Pierrette MUSSET

Secrétaire-adjoint : Philippe CAZORRO

Trésorier : Didier MUSSET

Trésorier-adjoint : Frédéric MOYNET

Membres du bureau : Benjamin BOUILLEAU, Philippe SARRAZIN, Lionel THEZE.

Bonnes vacances à tous et bonne année cynégétique.

M. Bernard COUDOUIN - 05 56 59 83 71

LA BOULE QUEYRACAISE :

M. Bruno TEYSSIER - 05 56 59 84 88

La Pétanque vous donne rendez-vous tous les mardis et dimanches après-midi à partir de 14h30 sur le terrain du stade.

Et à la fête de la St Roch au stade municipal.

GARDON QUEYRACAIS :

M. Dominique PATRAS - 05 56 41 07 51

LIENS INTEGENRATION :

Mme Christiane GENDROT - 05 56 59 85 54

Véritable lien, entre les écoliers et les retraités, c'est l'échange du vécu des anciens sur un thème donné par le directeur de l'école.

ECOACTEURS EN MEDOC :

Mme Cécile FILLON

ecoacteurs@gmail.com

COMITE DES FETES :

M. Gilbert FROSIO - 09 83 06 81 69

A la recherche de bénévoles pour aider lors des manifestations.

**TOUTES LES ASSOCIATIONS VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES
ET VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS A LA RENTREE !**

ETAT CIVIL 2014

Bienvenue à ...



Swann FRENET RADENNE
05 mars 2014

Samuel Guy Bruch MALLET
25 mai 2014

Oyana INDA
30 mai 2014

Ezio Jean BEJEAU
11 juin 2014

Guerschom Heyson RATHQUEBER
10 septembre 2014

Alban Eliau PARACHOUX
06 novembre 2014

ggg

Ils nous ont quittés

Fabienne Jeanne LAURENT épouse
CHESNEAU
1963/ 25 janvier 2014

Madeleine Alphonsine Marcelle MARY veuve
BOULAY
1922 / 14 février 2014

Jean-Pierre Gilbert STREVELER
1935/ 9 février 2014

Roland Claude GUIRAUD
1928 / 24 mars 2014

Louis Jacques MONDY
1934 / 25 mars 2014

Guy Marc Lucien MALLET
1939 / 02 avril 2014

Arlette BARRIERE épouse BESSON
1942/ 09 avril 2014

Guillaume LAFFON
1929 / 19 mai 2014

Jean François LOPEZ
1949 / 16 juin 2014

André Maurice PICHOT
1940 / 11 août 2014

Valentina RAYCA veuve GABOR
1922/ 01 décembre 2014

Ils se sont unis ...

Romuald Armel DASPET
& Maëva Gabrielle VOLPILLIERE
07 juin 2014

Evelyne RENAUD
& Valérie Joëlle Simone BOULAIN
26 juillet 2014



Sébastien GUILLEMOT
& Jennifer Laura TIFFON
16 août 2014

Laurent Pierre CHALAUD
& Karine BROCHARD
23 août 2014

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORTIVE QUEYRACAISE :

Désirant développer de nouvelles activités sportives, le tennis a modifié ses statuts, il est devenu l'Association Sportive Queyracaise.

Sont proposées des séances de gym (pilates et stretching) à la salle des fêtes à partir du 8 septembre le mardi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30. Inscriptions sur place.

L'activité tennis est ouverte, carte d'accès aux courts en vente chez Mme Garrouste.

L'école multisports reprend à la rentrée, le mardi et le jeudi avec Jean-Patrick. Les inscriptions se feront le soir après l'école.

Début juillet, les jeunes sont allés au parc accrobranche à Montalivet pour leur plus grand plaisir.



Pour la saison 2014/2015, il est envisagé des sorties au stade en partenariat avec le Conseil Départemental, les jeunes pourront assister à des matchs de football, handball, rugby....et autres sorties à l'étude.

Mme Véronique CHAMBAUD -
05 56 59 82 25

GROUPE DE MARCHÉ :

Reprise de la marche dès le lundi 7 septembre.

Rendez-vous le lundi et le jeudi à 14h pour le départ à 14h15 de la cave St Roch.

Mme Colette ESCURE - 05 56 59 83 08

ASSOCIATION CULTURELLE QUEYRACAISE :

Lors de la fête Saint-Roch, en 18h30 à 20h.

partenariat avec la mairie, l'association recevra les trompes de chasse « le Rembuche » de Hourtin, le vendredi 21 août à 20h15 en l'église St Hilaire.

Accueil de voitures et motos anciennes de l'association Les-parraine A.V.A.M. les samedi 22 et dimanche 23 au stade municipal.

La bibliothèque, au sein de la salle polyvalente, est ouverte le mardi de 10h à 11h30 et de

A compter de la rentrée de septembre, l'expression théâtrale reprend avec Marinette pour les enfants de 3 à 7 ans. Tous les mardis de 17h à 18h à la salle polyvalente.



Pour prendre date :
journee du patrimoine
le 19 septembre 2015

(informations à suivre)

Elèves de maternelle présents au coin lecture accompagnés de leur maître Laurent Lafourcade.

Mme Francine VILLAIN -
05 56 59 85 20

LES FILS D'ARGENT :

Pendant toutes les vacances, après-midi récréative tous les jeudis à partir de 14h à la salle polyvalente pour des jeux de société et un goûter gratuit.



Pour prendre date :
23 août : fête de la St Roch avec la course pédestre organisée par Gérard.
17 septembre : repas au Canoë

M. Martial BERNARD -
05 56 59 81 60

Dimanche 27 septembre
à 15h
À la salle des fêtes
Nouveau spectacle des
Musicomédiens
Tarif : 10€
Ouvert à tous
Venez nombreux!

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT DE LA CITOYENNETE :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français garçons ou filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile **dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire**. Une attestation leur est remise. Elle leur permettra de pouvoir passer examen et concours jusqu'à leur majorité.
Se présenter en mairie avec le livret de famille.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Dans le cadre des élections régionales qui auront lieu en décembre 2015, une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales est mise en place. Les personnes non inscrites sur les listes électorales de Queyrac désirant voter à ce scrutin régional devront s'inscrire en mairie **avant le 30 septembre 2015**. Elles doivent se présenter avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile. A défaut de ce critère, il leur est possible de faire valoir leur qualité de contribuable au titre de l'une des taxes locales.

BUREAU DE POSTE :

Le bureau de la poste sera fermé **du 06 juillet au 29 août 2015**.
Permanence assurée au bureau de tabac chez Madame Garrouste.

CROIX-ROUGE :

Opération 2015 : partenariat avec La Poste : timbres à l'effigie de la Croix-Rouge pour 7.44€ TTC, 2€ sont reversés à la Croix-Rouge.
2€ de don = 2 repas pour une personne ou 6 couvertures de survie ou la nourriture d'un bébé pour une journée.

RESTAURATION DU BEFFROI ET DES CLOCHES :

La remise en état du beffroi de l'église est un projet pour cette année. Situé au niveau des cloches, il fait partie du patrimoine communal. Cette rénovation va être lancée dans le cadre d'une campagne de mécénat populaire par le biais de la Fondation du Patrimoine. Pour cela, les habitants de la commune pourront participer à cette opération via un bon de souscription qui sera à leur disposition dans les commerces et à la mairie.

La souscription peut être déduite des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.



ATELIER « BIEN VIVRE » :

Les ateliers reprennent mi-septembre au sein de la salle du conseil municipal de la mairie. Le thème de ces prochaines séances sera la « Nutrition santé », pourquoi pas vous?
Renseignements auprès de l'A.A.P.A.M. au 05.56.73.19.50 ou la mairie au 05.56.59.80.50

« MA COMMUNE MA SANTÉ »

Une association appelée ACTIOM a créé « Ma Commune Ma Santé » dans le but de proposer une complémentaire santé à un tarif préférentiel. De nombreuses mutuelles ont été contactées. Deux ont été retenues à savoir MIEL et PAVILLON PREVOYANCE présentant les meilleurs contrats : tarif/couverture maladie. Ces offres sont accessibles à tous sans limite d'âge, pour actifs et retraités. Dossiers disponibles en mairie. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact en mairie auprès de Mme Corinne COLARD, adjointe aux affaires sociales.



DEFIBRILLATEUR :

L'appareil est installé au sein de la salle des fêtes au niveau du local technique. Son utilisation est automatique, une interface sonore vous explique, pas à pas, les gestes à prodiguer.



—oOo—

TRAVAUX REALISES :

- Réfection du chemin du Moulin (programme d'investissement 2014)
- Achat et pose de deux totems indicateurs
- Achats divers :
 - illuminations de Noël
 - tronçonneuse élagueuse
 - nettoyeur haute pression
 - aspirateur
 - vidéoprojecteur



FETE DE LA MUSIQUE ET MARCHE NOCTURNE : SOIREE DU 20 JUIN

Festivités organisées par l'ensemble des associations queyracaises.



JUDO ST VIVIEN-QUEYRAC : NOUVELLES SESSIONS A LA RENTREE DE SEPTEMBRE

Nouveau à Queyrac : le mercredi à la salle des fêtes

de 18h15 à 19h15 : éveil pour les benjamins 1^{ère} année

de 19h15 à 20h15 : des benjamins 2^{ème} année jusqu'aux adultes

Le vendredi à St Vivien de Médoc à la salle omnisport

De 18h à 19h : des mini-poussin jusqu'aux benjamins 1^{ère} année

De 19h à 20h30 : des benjamins 2^{ème} année jusqu'aux adultes



Trois essais sont gratuits avant l'acquisition de la licence.

Tarifs : le prix d'une licence (36 €) et la cotisation annuelle de 108 €

Début des cours à Queyrac le mercredi 9 septembre.

Renseignements auprès de Mme Levasseur, présidente, au 07.89.86.35.96

FOOTBALL CLUB :

L'AG du F.C. Médoc Atlantique a eu lieu le 06 juin 2015. Le conseil d'administration a été profondément renouvelé. De nombreux jeunes éléments ont incorporé celui-ci avec le désir d'impulser une seconde jeunesse au FCMA. Notre volonté est de structurer l'école de foot.

Chaque catégorie aura un dirigeant référent.

L'école de foot reprendra dès le début septembre à la rentrée des classes.

Les entrainements seniors reprendront fin juillet le 31 juillet 2015.

Nous sommes en mesure d'accueillir toutes les jeunes pousses qui le désirent.

Nos éducateurs pour l'école de foot :

Sébastien Ferré : 06 88 24 33 65

Sébastien Boura : 07 71 00 35 35

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Tous en forme pour la reprise.

M. Claude LASSALLE - 06 85 13 74 09



ANCIENS COMBATTANTS :

La cérémonie du 8 mai 2015 a été marquée par le 70^{ème} anniversaire (fin de la 2^{ème} guerre mondiale), en présence de nombreuses personnes particulièrement par les enfants de l'école lisant à tour de rôle le long message de l'Union Fédérale, suivi d'un dépôt de fleurs au monument aux morts. Nous remercions chaleureusement Mme le Maire, son conseil municipal, Monsieur Jean-Jacques CORSAN, les pompiers, la brigade de gendarmerie de St Vivien, Laurent et Virginie LA-FOURCADE, les porte-drapeaux, la population.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, un repas dansant a clôturé cette journée.

Les cérémonies du 8 juin 2015 (hommage aux victimes de l'Indochine), et 14 juillet ont été célébrées comme tous les ans.

M. André LAPEYRE - 05 56 59 71 01

VIE PRATIQUE

URGENCES

Une campagne de communication régionale est lancée par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et divers partenaires dont les fédérations hospitalières pour sensibiliser les aquitains à utiliser le numéro d'appel 15 de manière raisonnée.

Si pas d'urgence, contacter le médecin traitant.

Si urgence, appeler le 15. Un assistant de régulation médicale prendra l'appel afin d'indiquer les premiers conseils médicaux et de transférer vers un médecin de garde. Si l'urgence s'avère grave, le patient sera dirigé vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

LE SECOURS POPULAIRE



Il fête cette année ses 70 ans d'existence. L'association compte 80 000 bénévoles. En trois ans, ses besoins ont augmenté de 30%.

Le bac pour vêtements se trouve sur le parking de la Lyonnaise des Eaux avant la gare à Lesparre-Médoc.

L'association recrute aussi des bénévoles.

Pour marquer cet événement et faire connaître les actions de leur association, une dizaine de randonneurs, partie de Bretagne, fera une halte sur la commune de Queyrac **le vendredi 23 octobre 2015**. Que vous soyez randonneur sportif ou amateur, n'hésitez pas à venir faire un bout de chemin avec eux!

Ils arriveront du Verdon le matin et repartiront vers Pauillac le lendemain matin.

A leur arrivée sur Queyrac en fin d'après-midi de ce vendredi, un pot d'accueil sera offert et le profit de la belote organisée en soirée sera versé au profit de leur association.



HABILITATION FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (*vespa velutina*) à ne pas confondre avec notre frelon jaune (*vespa crabro*) est arrivé de Chine en 2004 dans le Lot et Garonne par une importation de poteries. Il est légèrement plus petit que notre frelon jaune, très rapide, dangereux parfois mortel pour l'homme.

Le nid formé de particules de bois mâché et collé peut atteindre jusqu'à un mètre de diamètre pour les plus gros, perché à environ 15 mètres en haut des arbres, caché dans le feuillage.

Les frelons attrapent les abeilles à l'entrée des ruches. Ils en font une boulette qu'ils ramènent au nid pour nourrir les jeunes larves. On sait le rôle fondamental de l'abeille dans la pollinisation et sans elle, nous n'aurions presque plus de fruits, ils deviendraient alors très rares ; tout l'écosystème serait menacé. Les pouvoirs publics s'en inquiètent chaque année d'avantage.



Quand on découvre un nid, on peut appeler la mairie qui oriente alors vers un perchiste se déplaçant bénévolement pour la survie des abeilles et la protection des populations. Cette activité dangereuse demande une formation spécifique et une accréditation auprès du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Gironde), association loi 1901 dont le but est la protection des abeilles. Un équipement approprié avec combinaison et masque respiratoire

est nécessaire pour protéger l'intervenant des insecticides et des insectes venimeux.

Pierre CELLIER (Intervenant accrédité GDSA)---QUEYRAC---06 86 54 20 51



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

SOS EMPLOI MEDOC :

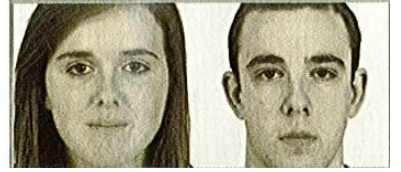
Changement d'adresse à compter du 1er juin, SOS Emploi vous accueille au 24 rue Michel Castéra à Lesparre-Médoc.

A noter : le téléphone reste inchangé : 05.56.73.34.40.

JEUNESSE

PRIX DU CIVISME 2015 : DEUX JEUNES QUEYRACAIS A L'HONNEUR

Le 20 février 2015 a eu lieu à Paris la remise du « 49^{ème} prix de civisme et de dévouement à la collectivité » remporté par l'école de Queyrac sur les travaux des CM2 (guerre 1914/1918) et intergénération, représentés par Marion et Quentin TEYSSIER (majeurs). Le 3 juillet a eu lieu une petite réception à Bordeaux au Conseil Départemental en présence de Mme GOT seule députée parmi les invités, Mme CHAMBAUD, Joël LEGRAS et moi-même.



Nous avons retenu avec Mme le Maire la date du **samedi 26 septembre 2015** pour organiser une petite réception avec enfants, groupe intergénération, parents, l'amicale des Anciens Combattants de Queyrac, le bureau départemental de l'Union Fédérale avec Vincent VERDIER président, le secrétaire général Michel GOLFIER qui a mis sur pied ce 49^{ème} concours avec les CM2 année 2013/2014 (suite à notre exposition du 11 novembre 2014) sans oublier Laurent et Virginie LAFOURCADE reliant les CM2 avec intergénération et l'Amicale.



Le livret intitulé « la gazette du Médoc », retrace toutes les réalisations qui ont permis à ces deux jeunes d'obtenir ce prix. Il est téléchargeable sur le site internet de la commune www.mairie-queyrac.fr

André LAPEYRE, Président des Anciens Combattants

PORTRAIT DE JOODY, JEUNE QUEYRACAISE DE 17 ANS AUX MULTIPLES RECOMPENSES

Qui est Joody?

Jeune fille queyracaise de 17 ans, de la famille CASSAGNE-GENDRO.

Son parcours scolaire :

Elève à l'école St Joseph de Vendays puis collégienne au collège Les Lesques de Lesparre-Médoc et ensuite lycéenne au lycée Toulouse Lautrec à Bordeaux.

Elle vient de terminer son C.A.P. « spécialité Tailleur Dame ». Lors de son examen elle a obtenu la note de 16 avec la présentation de la Veste CHANEL.

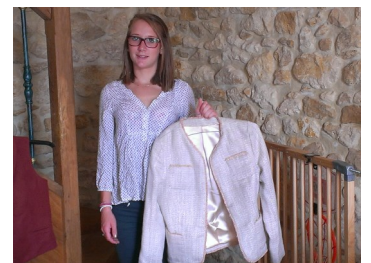
Aux dires de ses professeurs et de ses camarades, c'est une élève modèle et «le moteur de la classe» puisqu'elle a été, cette année, l'élève la plus méritante du lycée TOULOUSE LAUTREC.

Ses récompenses :

Elle a participé aux « MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE » où elle a été décorée, par Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional, de la **médaille d'or en gironde** avec une note de 18 et la **médaille d'argent en aquitaine** avec une note de 16.

A la rentrée : elle intégrera, dans ce même lycée, la classe de 1^{ère} pour préparer son Bac Pro Modélisme qui est axé sur l'informatique (préparer des patrons par ordinateur).

Ses projets : elle souhaite être admise dans une **école de stylisme** en Angleterre, Italie ou à Paris afin de pouvoir **créer sa ligne de couture** et faire ses propres créations.



RENCONTRES PARENTS/ENFANTS

Organisées par l'A.P.P.E.M., ces rencontres sont destinées aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Accueil également des futurs parents.

Espaces de jeux, de rencontres et de détente en accès libre et gratuit le mercredi à Grayan et l'Hôpital (maison des associations) de 9h30 à 11h30 et à Gaillan en Médoc (pôle petite enfance) le jeudi de 9h30 à 11h30.



CODE DE LA ROUTE

LE ROND POINT :

Ce n'est rien d'autre qu'un carrefour classique auquel on a agrandi le milieu afin d'obliger l'automobiliste à en faire le tour permettant de "casser" l'allure. Il faut donc appliquer les mêmes règles de circulation que sur un carrefour courant.

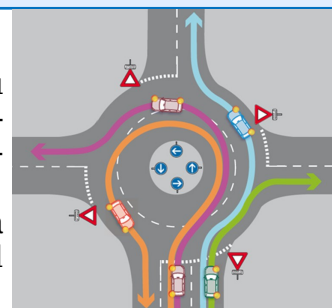
⇒ Pour prendre la première sortie à droite il faut mettre le clignotant à droite avant d'arriver sur le rond point et serrer à droite sur le rond point.

⇒ Pour prendre une autre sortie à droite ou aller tout droit prendre la voie de droite et mettre le clignotant à droite pour prévenir de la sortie suivante.

⇒ Pour prendre une sortie à gauche ou faire demi tour, mettre le clignotant à gauche avant de rentrer sur le rond point puis serrer à gauche contre le terre plein central et changer de voie avec le clignotant à droite à la sortie qui précède la nôtre .

Celui qui change de voie doit céder le passage aux autres usagers.

La règle la plus importante : c'est celui qui va entrer sur le rond point qui doit céder le passage aux usagers qui sont engagés sur l'anneau. Le fait de faire freiner un autre usager est passible d'un retrait de 3 points (refus de priorité), donc gêner un automobiliste en forçant l'entrée sur le giratoire est passible d'un retrait de 3 points.



Des modifications du code de la route sont intervenues depuis le 1er juillet 2015 :

- interdiction de s'arrêter ou de stationner à 5 mètres en amont des passages pour piétons (sauf aménagements spéciaux).
- autorisation de chevaucher la ligne continue pour dépasser un cycliste si la visibilité est suffisante.
- interdiction de porter à l'oreille pour un conducteur d'un véhicule (voiture, camion, moto et même vélo) en circulation tout dispositif capable d'émettre un son : oreillettes (une ou deux), oreillettes Bluetooth, casque audio, etc.....(sauf appareil correcteur de surdité).
- l'arrêt ou le stationnement sont considérés comme gênant sur les trottoirs pour les motocyclettes, cyclomoteurs, tricycles à moteur.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le PLU est un document de planification qui définit le projet de territoire de la commune ; les grandes orientations pour demain en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique ou encore de déplacements.

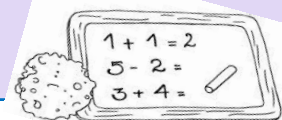
Le PLU est également un outil réglementaire qui fixe les règles d'utilisation du sol (ou construire ? quels types de constructions ? quels sont les sites protégés ?....). Il remplace ainsi le Plan d'Occupation des Sols de 1998.

Afin de mener à bien cette démarche, l'équipe municipale a souhaité être accompagnée du bureau d'études URBANhymns. Leur rôle consiste à réaliser les études et assurer le bon déroulement de la procédure : le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable, le règlement et le zonage suivi de la consultation des services et enfin de l'enquête publique.

Il s'agit d'un grand chantier qui était devenu obligatoire pour prendre en compte à la fois l'évolution du contexte communal et local avec notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.o.T.) de la communauté de communes de la Pointe du Médoc, le plan de prévention du risque inondation et surtout du contexte législatif (NATURA 2000, Grenelle de l'environnement, Loi ALUR...).

Souhaitant assurer le dialogue dans le cadre de la concertation, la mairie met un registre à votre disposition avec des documents consultables au fur et à mesure de l'étude. Cela vous permettra de faire part de vos remarques et observations sur le dossier.

En outre, vous êtes conviés à participer aux réunions publiques de concertation. La prochaine se tiendra le **24 septembre 2015 à 19h45** à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de vous présenter les enjeux du passage du PLU et le projet de territoire de la commune. Une seconde réunion aura lieu ultérieurement. Elle aura pour objet la présentation du zonage et des grandes lignes du règlement.



RYTHMES SCOLAIRES :

Pas de changement par rapport à l'année dernière, les rythmes scolaires mis en place à la rentrée scolaire 2014/2015 restent inchangés pour 2015/2016.

	Classe matin	Classe après-midi	TAP (le temps d'ateliers mis en place par la mairie)
Lundi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/16h30 Elémentaire Queyrac : 14h/16h30	
Mardi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/15h30 Elémentaire Queyrac : 14h/15h30	15h30/16h30
Mercredi	9h/12h		
Jeudi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/15h30 Elémentaire Queyrac : 14h/15h30	15h30/16h30
Vendredi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/15h30 Elémentaire Queyrac : 14h/15h30	15h30/16h30

Pour rappel, les ateliers des mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30 ne sont pas obligatoires, **l'enfant qui ne restera pas en atelier, devra être récupéré à 15h30 précises, pas de garderie possible. Tout enfant non inscrit à une activité ne participera pas à cette dernière.** A chaque cycle (les semaines d'école entre chaque vacances), le coupon d'inscription devra être retourné en mairie avec la somme de 4€ afin de valider définitivement cette dernière. Ces 4€ sont un forfait, par cycle, soit 20€ à l'année.

Une année scolaire, c'est comme un volcan d'Auvergne. Quand un volcan s'éteint, un autre s'éveille. Quand une année scolaire se termine, une autre se prépare, avec ses multiples projets divers et variés.

S'il fallait retenir un seul événement de l'année écoulée, c'est notre action intergénérationnelles. Chaque année, avec ce groupe, nous travaillons sur un sujet différent et partageons, échangeons les connaissances. Outre le sujet abordé, ce partenariat met en exergue le respect des générations les unes envers les autres, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Cette année, nous avons travaillé ensemble avec les plus grands sur le thème de l'eau.

Les CM2 ont présenté aux anciens le trajet de l'eau, en s'appuyant sur la visite de la station d'épuration de Ludon faite au printemps, avec l'association des Ecoacteurs. Les anciens ont montré comment on vivait autrefois sans eau courante, montré et situé les plus belles chutes d'eau du monde et expliqué le fonctionnement des barrages et des stations thermales.

De plus, lors d'une après-midi récréative avec la classe de maternelle, les générations se sont amusées avec des jeux de société. Quel que soit l'âge, nous avons appris qu'il fallait attendre son tour pour jouer. Avant un délicieux goûter, tout le monde a mis la main dans la peinture pour réaliser un magnifique tableau. L'école de Queyrac a ainsi démontré qu'on peut faire mieux que le journal Tintin qui se lisait de 7 à 77 ans en faisant cette oeuvre de 3 à plus de 77 ans.

Laurent LAFOURCADE, directeur de l'école.

